

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 105 (1969)
Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

17

Montreux, le 9 mai 1969

396

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Au corps enseignant du cycle primaire!

**Loin de nous l'idée d'aborder le thème
des moyens de contrôler
si vos élèves ont fait leurs devoirs.**

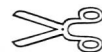
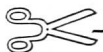
**Nous voudrions, par contre, révéler
comment vérifier leur hygiène dentaire!**

En Suisse, 90-95% des écoliers souffrent de carie dentaire. On estime à quelque 40% le nombre des enfants de 7 à 12 ans qui ne se brossent jamais les dents. 5% seulement les soignent trois fois par jour. Ces chiffres sont extrêmement alarmants. Ils soulignent l'urgence d'une campagne pour une meilleure hygiène dentaire. Colgate-Palmolive S.A. a donc préparé une campagne «Sauves tes dents rouges». Un matériel complet de démonstration et de «leçon de choses» vous aidera à faire comprendre aisément à vos élèves les graves conséquences d'une hygiène dentaire déficiente. Vous les encouragerez ainsi à prendre meilleur soin de leur dentition.

La campagne s'appuie sur le matériel suivant:

- imprimés conçus sur le mode divertissant, pour distribution aux élèves
- tablettes rouges pour examen par coloration
- une affiche grand format à placer dans la classe
- la brochure documentaire pour le corps enseignant «La carie dentaire — ennemi n°1 de votre classe!»

Accordez votre soutien à cette campagne pour améliorer l'hygiène dentaire de vos élèves... car prévenir vaut mieux que souffrir.



COUPON

à découper et envoyer à
Colgate-Palmolive S.A.
Talstrasse 65, 8001 Zurich

Je désire recevoir le matériel gratuit pour la campagne «Sauves tes dents rouges».

Nombre d'élèves _____ Classe de _____ année

ED 2

Mr/Mme/Mlle _____

Ecole _____

Adresse _____

No postal/localité _____

Signature _____

Date _____

Le matériel pour cette campagne «Sauves tes dents rouges» ne peut être mis à disposition que jusqu'à épuisement du stock.

Editorial

Etre un maître

Calculez l'obstacle de façon que l'enfant puisse le franchir, et ne surlignez pas d'abord toutes les fautes ; peut-être faudrait-il louer ce qui est bien et négliger le reste, n'en point parler.

Alain

Les mots ont souvent le sens que leur donne celui qui les prononce. Cela provoque parfois des quipropos plaisants mais, plus souvent, c'est une source de difficultés, d'incompréhension, de rancœur, si la possibilité n'existe pas de préciser sa pensée dans un dialogue constructif. Ainsi en va-t-il souvent de la relation entre chefs et subordonnés, même si la bonne volonté est manifeste de part et d'autre.

Il y a pourtant des mots qui sont chargés très fortement de signification. On disait autrefois le maître d'école ; on parle aujourd'hui d'instituteur.

Le maître d'école était souvent fort mal rémunéré. Il trouvait sa compensation dans le prestige attaché à sa fonction. Avec le prêtre, le médecin, le maire, il constituait le cercle des notables du village. Sa fonction lui valait le respect que l'on donne à celui qui sait, à celui qui est un maître dans son domaine.

L'instituteur d'aujourd'hui est peut-être moins mal loti sur le plan matériel, mais il ne peut plus compter sur ses connaissances générales pour en imposer à son entourage. Nombre des parents de ses élèves, sont plus instruits, plus cultivés souvent, que lui. Les moyens modernes d'expression : la presse, la radio, la télévision, lui font une terrible concurrence.

Dès lors, souffrant d'un sentiment d'infériorité, il cherche à se rattacher à des valeurs qui lui paraissent sûres, la liberté inconditionnelle et les programmes.

Je n'aborderai pas aujourd'hui le problème de la liberté dont la complexité justifierait une étude approfondie et je ne m'attacherai qu'aux programmes. Sont-ils bien les piliers de l'école ? Alfred Binet écrivait déjà (Les idées modernes sur les enfants en 1911) :

Ce sont les programmes qui préoccupent surtout l'opinion et c'est sur eux que se porte constamment l'attention toutes les fois que pour des raisons politiques, ou économiques, ou autres, il se déclare dans notre pays ce qu'on appelle d'un mot curieux et bien tendancieux : une crise de l'enseignement ; aussitôt la même pensée vient à tous, il n'y a qu'une ressource, qu'un remède, changer les programmes !

En un demi-siècle, la situation n'a guère évolué, ce qui permet à A. de Peretti d'écrire (« Education », mars 1969) :

« Il me paraît juste de redire que, souvent, nous autres enseignants, nous avons tendance à nous enfermer dans les programmes et à les vivre aussi bien comme des carcans que comme aussi des systèmes de défense : peut-être avons-nous tendance à amplifier ces programmes, ou à les majorer en nous-mêmes, participant ainsi à la surdramatisation des problèmes qui est un des signes de notre époque. Il est très vraisemblable que nous pourrions traiter plus rapidement les programmes qui nous sont donnés dans des conditions certainement trop rigides : c'est vraisemblablement une manière de protester contre la rigidité qui nous est imposée, que d'enfler ces programmes et que de vouloir transmettre, dans une matière que nous connaissons, la totalité de nos connaissances plutôt que de faire une sélection qui soit adaptée aux possibilités de temps d'assimilation que nous pouvons deviner et préciser à l'intérieur d'un groupe de classes. »

Les programmes sont nécessaires. Ils sont généralement trop lourds et souvent mal structurés. N'oublions pas cependant que ce sont des enseignants qui les ont préparés et qui, en toute bonne foi, ont estimé leur contenu indispensable. On met souvent en avant la pression de l'opinion publique, mais celle-ci est certainement moins forte qu'on veut bien le dire.

Ce n'est donc pas dans les programmes, que l'instituteur ou le professeur trouveront la base solide qui leur fait défaut. Pour redevenir un maître, il faut que l'enseignant soit un véritable spécialiste de la transmission de la connaissance. L'histoire de la pédagogie compte un certain nombre de génies. Ils ont rarement fait école parce que seules, leurs qualités personnelles, leur donnaient les moyens d'appliquer avec succès leur théorie de l'éducation. Combien de peintres du dimanche, combien d'artistes médiocres y a-t-il pour un seul grand peintre ou un seul grand comédien ? L'éducation n'est pas seulement un art. A notre époque d'éducation de masse, la pédagogie exige des bases scientifiques très solides. Les affrontements d'opinion, les conflits de compétence n'apportent rien. La connaissance de la matière à enseigner et les qualités administratives ne suffisent pas. Seule la connaissance approfondie des problèmes d'ordre pédagogique, psychologique et sociologique fait des instituteurs, des professeurs et de leurs cadres, les véritables maîtres dont notre société a un urgent besoin.

R. H.

Autobus lausannois S.A.

Pour toutes vos sorties adressez-vous en toute confiance à notre maison. Nous organisons toute l'année des excursions et voyages en Suisse et à l'étranger.

1, rue Centrale, LAUSANNE, tél. 23 93 31.

Beaucoup d'instituteurs et pasteurs hollandais aimeraient louer votre maison pendant les vacances. Echange possible.

E. Hinloopen, maître d'anglais, Stetweg 35, Castricum, Hollande.

comité central

15^e Semaine pédagogique internationale

Elle aura lieu à Trogen, du 16 au 24 juillet 1969, et sera consacrée aux problèmes pédagogiques actuels. M. Georges Rapp, directeur de Gymnase, à Lausanne, parlera de la crise de l'autorité, et des problèmes de démocratisation dans nos sociétés et dans nos systèmes scolaires. Il est prévu, dans la ligne des exposés faits l'an dernier sur l'éducation artistique, des travaux pratiques.

Renseignements et inscriptions auprès de M. Paul Binkert, 5430 Wettingen, Obergrundstrasse 9.

Service de placements et d'échanges

Jeune Tessinois de 21 ans (Technicum de Lugano) désire collaborer comme moniteur dans une colonie de vacances (juillet et août).

*

Famille de Regensdorf, près de Zurich, cherche échange pour son fils de 14 ans. Prendrait une fille ou un garçon. Vacances d'été.

*

Jeune Allemande de 17 ans cherche famille romande où elle aiderait ou payerait pension. Vacances d'été.

*

Jeune Allemande de 18 ans, libre dès le 1^{er} septembre, cherche place pour un an dans une famille avec enfants, au pair.

Qui voudrait connaître Erlen ?

Un collègue de Thurgovie souhaite vivement passer une semaine en Suisse romande avec sa classe. Il offre d'organiser dans son village d'Erlen l'accueil d'une classe (supérieure de préférence) : logement dans les familles, enseignement en classe, excursions, etc.

Renseignements et offres à André Pulfer, 1802 Corseaux.

P.-S. — Echanges demandés pour le Tessin. — Echanges demandés avec la Yougoslavie : 2 garçons de 15 à 16 ans.

Grand chalet neuf

pour sociétés, écoles, etc.

A louer, aux Paccots sur Châtel-Saint-Denis, du lundi au samedi midi. 60 place, tout confort, prix modéré.

Renseignements : Tél. (021) 34 23 05.

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. ☎ (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) au bulletinier: Pierre Gillard, route des Moines, 1844 Villeneuve.

Comité central SPV :

Communiqué N° 1/69

Outre l'administration courante de la société, les points principaux suivants ont retenu le Comité central depuis le dernier congrès :

Formation des maîtres

Un pas a été franchi en vue d'assurer une formation identique aux institutrices comme aux instituteurs. En effet, à la suite de divers échanges de correspondance entre le DIP et notre comité, nous apprenons qu'à partir de ce printemps déjà, la nouvelle volée d'élèves de l'Ecole normale de Lausanne sera répartie dans des classes mixtes.

Classes à options

Une formation est envisagée pour les maîtres qui auront à diriger ces classes, en collaboration avec le séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire, la SPV jouera un rôle déterminant dans l'organisation de ces cours.

Problèmes corporatifs

Nous avons demandé et obtenu de la Fédération qu'elle s'associe à la SPV pour mener à chef l'étude du problème « salaire social ». Une étape donc, du temps de gagné. La première séance aura lieu en mai.

Une commission de la Fédération, dans laquelle le SPV est représentée, a reçu mission de soumettre au Département des finances, un nouveau projet d'« échelle mobile » destiné à mieux compenser l'augmentation du coût de la vie.

Immeuble des Allinges

Un accord a été conclu avec la direction des PTT en vue de l'agrandissement du local de poste. Les travaux se feront avec une forte participation financière des PTT. Ces travaux donneront une plus-value à l'immeuble et amélioreront sa rentabilité.

Commission de presse

Notre collègue Forney a été nommé dans l'enseignement secondaire. Nous le remercions pour son activité. Le CC est en tractation pour lui trouver un successeur.

CC

SVTM

Exposition scolaire

Assez rares parmi nous sans doute sont ceux qui se souviennent de l'exposition faite lors du 25^e anniversaire, dans les salles du Palais de Rumine !

L'exposition concrétisant le 50^e anniversaire de notre société, les 5, 6, 7 et 8 juin en la Maison pulliérane, disposera d'une place imposante où un arrangement rationnel évitera surcharge et entassement. Le visiteur pénétrera d'abord dans une partie réservée aux activités du degré inférieur : on connaît trop l'ingéniosité et l'imagination de nos collègues, la spontanéité de l'art des petits pour ne pas d'ores et déjà nous réjouir de trouver là mille idées dans les domaines les plus variés. Après avoir passé par le degré moyen où la plupart des branches et des sujets étudiés se prêtent à des réalisations concrètes individuelles ou d'équipes, souvent étonnantes, nous arriverons aux TM des plus grands (cartonnage, rotin, matières diverses) et des classes terminales où le bois et le métal jouent le grand rôle. Les techniques de base ne peuvent être poussées trop loin, l'école n'est pas l'apprentissage ; mais on doit exiger précision et minutie, et si dans chaque objet on recherche une note personnelle, celle-ci essaie surtout d'éveiller et exercer le sens des proportions, la simplicité des formes, le goût dans les définitions. N'est-ce pas ainsi que le travail manuel atteindra son but éducatif ?

On passera ensuite dans la partie réservée aux maîtres. Eh oui ! pourquoi pas ? Ceux qui ont préparé un brevet spécial pour l'enseignement des TM ont été astreints à des cours et exercices sévères, ont étudié plus spécialement un domaine librement choisi où ils ont donné la preuve de leur maîtrise : on y verra de belles choses. Pour montrer l'évolution des TM durant ces dernières générations, les organisateurs aimeraient encore présenter une « Rétrospective », sorte d'historique des TM raconté par des objets.

Collègues qui lisez ces lignes, vous avez vous aussi certainement un objet ou deux, un travail d'élève, d'un groupe d'élèves. N'hésitez pas et annoncez-vous au responsable qui sera enchanté : J.-P. Hürlimann, Ecublens, ou au président Ed. Geiser, Tour-Grise 8, Lausanne. D'avance merci !

Pharmacie scolaire

La Croix-Rouge suisse de la Jeunesse offre aux écoles, à des conditions particulièrement avantageuses, une pharmacie scolaire adaptée aux besoins d'une classe d'environ trente élèves pour la durée d'une année scolaire en vue d'apporter les premiers secours d'urgence lors d'accidents survenant dans le cadre des activités scolaires (travaux manuels, récréations, courses d'école, gymnastique, sport, etc.).

Boîte

310 × 120 × 55 mm. Aluminium solide (modèle Armée). Charnière sur toute la longueur. 1,2 kg (remplie).

Contenu

- 1 flacon 30 g. Merfen-Orange désinfectant)
- 20 comprimés d'Alcacyl (douleurs)
- 20 comprimés d'Entero-Vioforme (affections intestinales)
- 10 comprimés de Coramine-Glucose (états d'épuisement)
- 1 bande de gaze hydrophile (10 m × 8 cm)
- 2 bandes de gaze hydrophile (5 m × 8 cm)
- 2 bandes de gaze hydrophile (5 m × 6 cm)
- 2 bandes de gaze hydrophile (5 m × 4 cm)
- 80 compresses de gaze stérile (8 m × 6 cm)
- 2 cartouches à pansement (5 m × 6 cm)
- 1 paquet de coton hydrophile (10 g)
- 1 bande de Dermoplast (1 m × 6 cm)
- 1 rouleau de Sparablanc (5 m × 1,3 cm)
- 1 bande élastique (5 m × 8 cm)
- 1 triangle de toile écrue (base 1,3 m)
- 5 agraphes
- 12 épingles de sûreté
- 1 paire de ciseaux
- 1 paire de brucelles
- 1 inventaire avec indications d'usage

Pour le renouvellement du matériel contenu dans la pharmacie scolaire, on doit s'adresser à un pharmacien, qui pourra éventuellement conseiller des produits similaires mais de marques différentes. On peut avoir des recharges complètes pour Fr. 18.— auprès de notre secrétariat.

Prix

Fr. 28.— (frais de port et d'emballage compris et compte tenu d'une participation de la Croix-Rouge suisse à titre d'encouragement à la diffusion de pharmacies scolaires dans les écoles). *Selon un arrangement avec la Société suisse des pharmaciens, ces pharmacies scolaires sont strictement réservées aux usages scolaires.* On recommande de faire contrôler ou de renouveler le contenu, après 2 ans.

Renseignements et commandes

Pour le canton de Vaud : Secrétariat vaudois de la Croix-Rouge de la Jeunesse, 1 chemin du Platane, 1008 Prilly tél. (021) 24 60 00).

Permanence des « Nombres en couleurs »

Vendredi 16 mai de 16 h. 30 à 18 h. 30 au collège de Floréal à Lausanne.

genève

Tout article, tout communiqué concernant la rubrique genevoise doit être adressé au correspondant: Gilbert Meuwly, 39, Vidollet, 1202 Genève

A propos de « La paix du travail »

Dans l'« Educateur » N° 15 du 25 avril, notre collègue Perrenoud a fait paraître un article intitulé « La paix du travail » qui appelle de notre part quelques commentaires.

1. Nous ne voulons pas émettre d'opinion sur le fond de cet article qui n'engage que la responsabilité de son auteur.

2. Nous rappelons qu'en mai 1967, un schéma de dialogue a été mis au point entre la direction de l'enseignement primaire et le comité de la SPG, dont Denis Perrenoud faisait alors partie. La SPG avait demandé — et obtenu — que tout problème soit traité dès l'origine par les représentants de la direction et ceux de la SPG. Notre association, comme le Département, prenait l'engagement de respecter ce contrat, qui ne lie pas seulement le comité, mais aussi chaque membre de la SPG.

3. Au moment où le dialogue concernant les modalités d'application du plan d'études vient de s'ouvrir, ce que notre collègue ne saurait ignorer, au moment où la commission des études pédagogiques va déposer son rapport qui pourra constituer une base de discussion, nous constatons que l'article cité plus haut ne respecte pas l'engagement pris en mai 1967 ; son ton, ses affirmations ne sont pas ceux que l'on tient lorsqu'on entame la discussion d'un problème avec un partenaire, dès l'origine. Les propos de Perrenoud sont ceux d'un polémiste déçu par des mois de discussion vaines et stériles. Or, nous le répétons, la discussion vient de s'ouvrir. Dès lors, pourquoi risquer de provoquer un durcissement de l'attitude de notre partenaire, ce qui, assurément, irait à l'encontre du but recherché par Perrenoud, et porterait préjudice à toute la société ?

4. Nous pensons que, dans le cas présent, la parution de cet article constitue une manœuvre maladroite, propre à semer le trouble dans l'esprit de bon nombre de collègues, à jeter le discrédit sur notre société, à indisposer inutilement le Département. Denis Perrenoud avait à sa disposition trois moyens d'action : soit prendre contact directement avec la direction, soit charger le comité de la SPG d'étudier ce problème avec la direction au niveau des délégations, soit encore intervenir en assemblée. Il est regrettable qu'il ait préféré jeter un pavé dans la mare, ce qui, en aucun cas, ne constitue une action syndicaliste digne de ce nom.

Claude Schenkel,
président de la SPG

Non aux agitateurs

Le but d'une tribune libre est de donner à chacun l'occasion d'exprimer des opinions personnelles. Personne ne contestera que c'est là chose utile et profitable. Que certains en profitent pour dire leurs griefs, passe encore, pourvu que soient respectées les règles du jeu. Mais il est regrettable de lire sous le couvert de cette rubrique, et sous la plume de quelques-uns, une prose dont la mauvaise foi et le parti pris frisent l'injure et la diffamation.

Or, l'objet quasi unique des attaques grossières auxquelles nous nous référons, c'est, bien entendu, l'« ennemi universel », en d'autres termes le Département de l'instruction publique. Comme on verrait mal le DIP se défendre en publiant une quelconque mise au point dans notre revue corporative, ces auteurs ont toute latitude de sévir dans la plus totale impunité. Nous apprenons ainsi que le but du Département est de faire de l'enseignement un étrange univers concentrationnaire : on organise la sape morale des instituteurs, on combat avec acharnement le talent, on écrase même les caractères (mais de ceux qui en ont, seulement) avec un rouleau compresseur, à moins qu'il ne s'agisse d'un bulldozer. Bref, le Département est notre pire ennemi, et tout ce qui en émane est nécessairement condamnable, parce que nuisible.

Il ne m'appartient pas de me faire l'avocat du DIP. Ceci d'autant moins qu'aux yeux de certains, qui conservent en leur cœur la nostalgie d'événements encore récents dont ils déplorent sans doute la faible répercussion dans nos régions, aux yeux de ceux-ci donc, une opinion n'a de valeur que si elle porte en elle un contenu destructeur. Face à ces agitateurs, il est imprudent d'émettre un avis tout simplement raisonnable, sous peine de se voir taxé d'arriviste, ou tout au moins de réactionnaire. Aussi n'est-ce pas à eux que je m'adresse : ils sont irrécupérables. Mais qu'il me soit permis, pour rétablir l'équilibre, de m'adresser dans ces colonnes à la majorité sensée de nos lecteurs, à tous ceux qui désirent y trouver autre chose que des revendications négatives, des attaques irréfléchies, des ressentiments personnels, peu propices à résoudre les problèmes qui se posent, et dont nous ne songeons pas à nier l'existence. Voici donc, brièvement exposé, le point de vue qui est le mien, et que de nombreux contacts avec une quantité de collègues m'ont appris être celui aussi de la majorité raisonnable de la SPG.

1. Les intérêts des instituteurs et du DIP ne sont pas opposés, mais concourants.

2. Il est faux d'envisager la relation DIP-instituteurs selon l'optique syndicaliste de l'opposition patron-ouvriers. C'est là une vue schématique, source de nombreux malentendus.

3. Par contre, il faut admettre que le point de vue du Département, en raison de la différence des fonctions, n'est pas nécessairement le même que celui du corps enseignant : les deux parties ne regardent pas par le même bout de la lunette.

4. Il est légitime et compréhensible que le DIP cherche à **organiser** l'enseignement, à encadrer le personnel, à instaurer une certaine unité des méthodes. Seule la mauvaise foi peut conduire à voir là une intention de brimer les enseignants.

5. Il est tout aussi légitime que le corps enseignant veille à sauvegarder ses libertés et lutte pour défendre ses intérêts. La SPG, dont c'est le but, s'y emploie, croyons-nous.

6. Il est évident que d'un dialogue constructif DIP-SPG, d'un examen en commun des problèmes, peuvent sortir des solutions où les deux parties trouvent avantage.

7. Il est non moins évident que des accusations outrancières publiées par des membres de la SPG, en jetant le discrédit sur notre association, ne peuvent que raidir l'attitude du DIP. C'est le meilleur moyen de favoriser le dirigisme, tant il est vrai que la violence (ne fût-elle que verbale), et c'est la méthode de combat que d'aucuns semblent avoir choisie, ne débouche que sur la stérilité. Ce qui n'empêche pas ses adeptes de nous promettre la paix du travail ! Etrange paix, en vérité...

Et qu'en est-il de la valeur des idées exprimées par nos agitateurs, quant au fond ? Leur pensée, en vérité, ne résiste pas à un examen sérieux. A la base, une vision simplifiée, restrictive, schématique des choses. Une incapacité à saisir le problème globalement, dans la totalité de ses implications. Une vision faussée par la projection dans le problème général de difficultés personnelles non résolues. Une contestation de la société, où le Département est utilisé comme bouc émissaire. Dans cette littérature, aucune des qualités qui font... je ne dirai pas la supériorité, mais l'honnêteté intellectuelle. On commet sur le plan de l'esprit toutes les erreurs qui vont à son encontre. Méconnaissance de la réalité historique. Jugement du passé avec les critères du présent. Indigence de l'argumentation. Analogies superficielles. Abstraction et généralisation hâtives. C'est une pensée à voie étroite et à sens unique. Une pensée pauvre, sans doute, mais dangereuse toutefois pour les lecteurs qui l'aborderaient sans une suffisante réserve intellectuelle.

En terminant, j'en appelle à tous les collègues de bon sens qui liront ces lignes. Membres de la SPG, participez aux assemblées ! Manifestez votre volonté par votre présence, par vos paroles, et (pourquoi pas ?) par vos écrits dans ces colonnes. Ne tolérez pas qu'une poignée d'agitateurs accapare ces différents moyens d'expression et entrave par là-même la bonne marche de la SPG. Il est toujours plus facile de détruire que de construire. La destruction est aussi plus spectaculaire, quand bien même ses partisans sont infiniment moins nombreux. Ce qui peut entretenir l'apparence, sinon d'une majorité, du moins d'une minorité

dynamique et agissante. On se souviendra avec profit de la « ligue des durs », et autres balivernes. Membres de la SPG, vous avez clairement exprimé votre intention lors de l'AAA du 3 octobre 1968. Votre intention pour l'ordre, contre l'anarchie. Votre intention pour un dialogue objectif avec le Département, contre une opposition systématique et stérile. Il est nécessaire que vous confirmiez d'une manière permanente cette intention qui est la vôtre. Il est nécessaire que les décisions prises soient celles voulues par la majorité des membres. Il est nécessaire que cette majorité refuse de voir le pouvoir suprême de l'association confisqué par un groupuscule de mécontents. Nous n'en sommes pas là, fort heureusement. Mais le risque existe, et il importe que chacun de nous en soit conscient.

J. Jaecklé

TRIBUNE LIBRE

A propos de « La paix du travail »

J'ai lu avec le plus grand intérêt l'article de Denis Perrenoud paru dans l'« Educateur » du 25 avril 1969. J'ai apprécié cette manière objective, nuancée, positive, optimiste, intelligente de poser le problème de « La paix du travail »...

Je veux espérer que le signataire reviendra bientôt sur le sujet, comme il semble le promettre.

Merci donc à Denis Perrenoud.

Roger Nussbaum

P.-S. — A ceux qui s'étonneront de cette approbation, je répondrai ceci : Pourquoi n'aurais-je pas le droit, moi aussi, d'écrire des inepties dans l'« Educateur » ?

TRIBUNE LIBRE

Politique scolaire

Les structures scolaires sont l'objet d'un souci constant de la part de nos supérieurs. A ce sujet, les enseignants ont souvent fait part de leurs remarques et de leurs propositions. Depuis quelque temps cependant, ils n'ont plus reparlé de problèmes très importants ; des questions secondaires, ne pouvant apporter que l'approbation de toutes les parties, ont retenu leur attention. Il ne faudrait pas en conclure qu'ils se désintéressent des problèmes de l'organisation scolaire et qu'ils soient parfaitement satisfaits. Non, la vérité ne peut pas venir que d'en haut.

A l'ordre du jour d'une assemblée de la SPG figurent les problèmes posés par notre plan d'études. Au moment où paraîtront ces lignes, les enseignants auront eu l'occasion de faire connaître ainsi leur point de vue. Il semble cependant déjà se manifester un mécontentement assez général chez les maîtres et maîtresses des grands degrés en particulier. On se demande pourquoi on a mis si longtemps à s'attaquer à ce problème, et pourquoi nos délégués ont accepté de colla-

borer à l'élaboration d'un règlement qui devait tôt ou tard engendrer une profonde insatisfaction. Pour l'heure, je me contenterai de parler de l'esprit qui règne actuellement dans l'enseignement primaire à Genève et dont le plan d'études est un reflet.

Considérant les expériences de l'industrie, comme de n'importe quelle société commerciale qui se veut organisée, l'administration scolaire reproduit celles-ci dans un domaine qui nous est cher : notre école. Dans ce but, de nombreux inspecteurs, des sous-inspecteurs, appelés plus communément assistants pédagogiques, ont été nommés. La direction de l'enseignement primaire n'est plus l'affaire d'un seul, mais de plusieurs. Le cahier des charges de chacun se précise toujours davantage. Les « papiers », les rapports sont maintenant à la mode. L'école est un très bel « ordre de bataille ». Tout y est prévu, c'est un schéma irréprochable. Chaque unité paraît fonctionnellement bien en place, prête au combat. Mais, à la différence des troupes en cours de répétition, nous sommes au « combat » et nous sommes conduits à nous poser les questions les plus sérieuses que nos administrateurs, qui ne sont pas au combat, ne prennent pas en considération.

Quel est le bénéfice d'un tel système ? Sur le plan de l'enseignement en général, nous constatons, depuis plusieurs années, « une perte de vitesse ». Sur le plan des enseignants, la crainte, la méfiance prennent place dans les esprits, mais malheureusement pas le respect. Songeons un instant aux inspecteurs qui interdisent à leurs enseignants de modifier quoi que ce soit de leur « horaire » (emploi du temps) sans en avoir reçu une autorisation expresse de leur part, alors qu'on sait que, presque quotidiennement, un événement extérieur à la classe vient perturber le travail prévu. On pourrait citer de nombreux exemples de ce genre.

Quant à notre plan d'études, il a été conçu comme un règlement d'employés auxquels il faut préparer le travail dans le détail et qu'il faut pouvoir surveiller. Hormis le fait qu'on peut refuser ou accepter un tel principe, on est obligé de constater encore (voir « Educateur » N° 7 et 9), qu'il est inapplicable à plus d'un titre. En outre, il contraint peu à peu les enseignants à travailler dans un style de spécialiste de branche. Toute tentative dans le domaine des méthodes dites actives est devenue impossible. Les quelques essais connus en sont des parodies ou alors des expériences anti-réglementaires dont les auteurs sont très courageux et méritent l'estime du corps enseignant et des parents. Il est peut-être utile, pour les néophytes, de dire pourquoi. Eh bien, simplement parce que l'instituteur est tenu, semaine après semaine pratiquement, d'enseigner des branches dont l'ordre des matières est strictement imposé : aucune initiative n'est possible, aucun travail du type « centre d'intérêt » n'est ainsi permis. Les heures, les minutes accordées par nos administrateurs sont des limites au-delà desquelles nous ne devrions pas nous aventurer. Les grands responsables de la formation pédagogique peuvent continuer à crier : « Montrez-nous une classe Decroly, montrez-nous une classe Freinet... ». Il y en a quelques-unes, mais elles se cachent, elles sont « hors-la-loi » ; il ne peut en être autrement, chacun le sait.

La société réclame des enfants sachant prendre leurs responsabilités, des enfants débrouillards et conscients de leurs possibilités. Elle réclame aussi des « élites » ; mais là n'est pas notre préoccupation. Que nos voitures n'améliorent pas leur rendement, que le « Concorde » emporte ses passagers deux fois plus vite et cinq ans plus tard, pédagogues de notre temps, nous ne nous en soucions guère. Nous ne pouvons laisser de côté les inadaptés auxquels l'école n'a offert qu'un triste accueil et qui constituent le problème numéro un de la société moderne. C'est pourquoi nous pensons que notre école néglige l'un de ses rôles : préparer le plus grand nombre d'enfants à trouver leur place dans la société.

Tout le système dont le plan d'études est à la base est conçu pour des esprits scolaires, pour des enfants que les parents peuvent aider. On est loin de l'école démocratique que l'on souhaiterait.

Aussi longtemps que l'on formera, que l'on perfectionnera, que l'on contrôlera des enseignants dans des branches, notre école ne pourra satisfaire qu'un seul type d'esprit. Peu à peu, nous aboutirons à l'organisation de classes d'élèves enseignés par plusieurs maîtres devenus spécialistes de branche et qui, de ce fait, seront moins sensibles encore aux responsabilités générales inscrites en marge des programmes, l'enseignement de la branche dominant tout autre souci. Notre école continuera alors à oublier que l'essentiel, au niveau qui nous intéresse (enfants de 6 à 12 ans) consiste à donner des habitudes, apprendre à lire, apprendre à compter et que, s'il existe des matières à enseigner, il n'en existe pas moins une manière propre à chaque enseignant.

Cet esprit dangereux, qui prévaut chez nous, provient simplement de ce que l'on croit, au mépris des découvertes de la psychologie moderne, que l'on peut calquer le milieu de l'adulte sur celui de l'enfant, le milieu de l'industrie sur celui de l'école, le travail de l'enseignant sur celui d'un employé de bureau.

D. Perrenoud

Note de la rédaction :

Pour des raisons de place, d'autres réponses à « La paix du travail » paraîtront dans le N° 19.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : R. HUTIN, case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin

Educateur : J.-P. ROCHAT, direction des écoles
primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-

neuchâtel

Reprise

Avec la rentrée des classes, dans les grands collèges surtout, la physionomie du corps enseignant s'est modifiée. Plusieurs collègues, de ceux que tout le monde connaissait et appréciait ont pris leur retraite ou ont été appelés à remplir d'autres fonctions. La SPN leur souhaite d'heureuses « longues vacances » ou de la satisfaction dans leur nouveau poste. Elle les remercie de l'intérêt qu'ils ont manifesté à leur association professionnelle, et de la conscience, de l'enthousiasme avec lesquels ils ont rempli leur tâche.

De nouveaux visages sont apparus, jeunes collègues qui inaugurent leur carrière, qui se sentent encore un peu étrangers à la famille des enseignants. Nous les saluons très cordialement et leur souhaitons de trouver chez leurs collègues plus âgés ce contact, cette amitié, cette bienveillance qui facilitent les débuts et éclairent une activité et des responsabilités toutes neuves. Il nous appartient à nous, les aînés, de leur faire connaître la SPN, et de les engager à y prendre place. L'évolution de l'école, les modifications de structures, le renouveau méthodologique sont des aspects dynamiques de la vie moderne. De nouvelles conceptions ou méthodes ne sauraient s'implanter sans que les enseignants eux-mêmes participent à leur étude, et sans qu'ils puissent mettre dans la balance le poids de leur expérience quotidienne. C'est le but du dialogue permanent que la SPN et le Département de l'instruction publique tiennent à maintenir. Certes, qui dit dialogue, sous-entend divergences de vue, concessions, questions, réponses. La SPN est ce que ses membres en font. C'est pourquoi il est important que tous, anciens ou jeunes collègues soient à même de prendre part à l'édification de notre école.

Plusieurs jeunes collègues l'ont compris, puisqu'ils ont demandé leur admission dans la SPN. Nous leur souhaitons une très cordiale bienvenue. Ce sont : M^{mes} Margaret Gilliard, maîtresse de gymnastique, Christiane Walther, institutrice à Neuchâtel, M^{lles} Nicole Gaschen, institutrice à Auvernier, Sylviane Piémontési, institutrice à Chézard, MM. Charly Maurer, instituteur à Saint-Blaise, Alexandre Pfund, instituteur à Villars, Daniel Anker, instituteur à Montmolin, Robert Martin, instituteur au Locle.

Elections cantonales

Ainsi donc, le sort en est jeté. Des urnes sont sorties les 115 représentants du peuple au législatif cantonal. La répartition des sièges a, en somme, été fort peu modifiée. Par contre, on a assisté à un renouvellement relativement important des personnalités. Nous félicitons et accordons tout notre soutien à ceux de nos collègues qui ont été élus. Nous comptons sur eux également pour faire valoir, au sein des groupes et au Grand Conseil, les points de vue, les positions des enseignants et de leurs associations professionnelles lors des discussions intéressant l'école.

La composition du Conseil d'Etat est connue, certes. Toutefois notre intérêt se porte tout naturellement à la répartition des départements. Nous souhaitons pouvoir maintenir, voire intensifier les échanges de vue entre le Département de l'instruction publique et la SPN, contacts auxquels M. Gaston Clottu tenait, et qui étaient garants d'une saine politique scolaire. Nous tenons encore à remercier ici, pour la dernière fois, notre ancien « grand patron », de la bienveillance et de l'attention qu'il a prêtées à la voix de la SPN et des associations professionnelles.

G.B.

Civilisation égyptienne

Notre collègue Denis Guenot, de Neuchâtel, organise, au collège des Charmettes, en collaboration avec le Musée d'ethnographie de Neuchâtel, une exposition et trois conférences centrées sur la civilisation égyptienne.

Ces manifestations sont destinées d'abord aux maîtres et maîtresses de 1^{re} MP, puisqu'elles sont en rapport direct avec le programme d'histoire, mais, bien entendu, ouvertes à tous les collègues que le sujet intéresse.

Exposition

Une première visite commentée aura lieu le **lundi 12 mai 1969, à 16 h. 15**. Les objets exposés sont authentiques et datent de plus de 2000 ans. L'exposition restera ouverte pendant trois semaines. Les collègues qui désirent la visiter avec leurs élèves sont priés de s'adresser à Denis Guenot, Suchiez 18, téléphone 4 05 32.

Conférences

Mardi 13 mai 1969. « A la découverte de l'Egypte », par M^{lle} Cilette Keller, conservatrice adjointe du Musée d'ethnographie.

Mardi 20 mai 1969. « La clé des hiéroglyphes », par M. Vladimir Ivanov, assistant au Musée d'ethnographie.

Mardi 27 mai 1969. « La religion des pharaons », par M. Vladimir Ivanov, assistant au Musée d'ethnographie.

Les conférences ont lieu au collège des Charmettes, à 20 h. 15.

L'entrée aux conférences ainsi qu'à l'exposition est gratuite.

G.B.

Jean-Paul Zimmermann 1889 - 1952

L'Institut neuchâtelois, dont la SPN est membre collectif, a présidé à la cérémonie de la pose d'une plaque commémorative sur la maison natale de l'éminent professeur et

écrivain Jean-Paul Zimmermann, qui aurait atteint l'âge de quatre-vingt ans le 10 mai 1969.

Le soussigné a eu le privilège de bénéficier des premières armes de ce pédagogue distingué durant les quatre ans qu'il enseigna au Locle. Il se souvient avec reconnaissance de ses remarquables leçons de littérature, de ses lectures vivantes et désopilantes, des critiques mordantes et sans indulgence des rédactions de ses élèves.

M. Louis de Montmollin, président de l'IN introduisit avec son habituelle distinction les orateurs chargés de présenter le professeur (M. André Tissot, directeur du Gymnase de La Chaux-de-Fonds) et l'écrivain (M. Eigeldinger, homme de lettres).

Dans les termes les plus heureux, M. Tissot dit ce que fut l'enseignement du maître qui sut transmettre à ses disciples son enthousiasme pour notre belle langue, qui se voulut aussi très proche des jeunes, s'intéressant à leur vie personnelle, à leurs travaux, à leurs recherches ; il les a marqués, incontestablement.

M. Eigeldinger, ensuite, parla de l'écrivain, du poète en particulier, qui évoqua les sites sauvages et sinistres du Doubs, la beauté de son riant Val-de-Ruz. Mais on eut

l'impression d'entendre davantage une leçon universitaire qu'un panégyrique.

L'homme dont notre auguste directeur, M. Sarbach disait : « Il possède une mémoire prodigieuse au service d'une belle intelligence », l'écrivain par qui Le Locle fut flétri dans « L'Etranger dans la Ville », cet ouvrage critique de la mentalité d'une petite ville, le poète du « Cantique de notre Terre », la personnalité qui souffrit de son âme opprimée et jamais libérée, a bien mérité l'hommage que lui rendit en ce jour le village de Cernier et ses compatriotes.

Une pensée amicale s'en va aussi à l'adresse de nos deux collègues, Jean et Benoît Zimmermann, neveux de l'écrivain, et que cette cérémonie aura certainement honorés.

*Mais je veux que la terre exhale son chant pur
Et que toutes choses par lui
Se proposent dans leur perfection.*

*Et nous, que dirons-nous, mon âme,
Sinon cette terre qui attend
Que le chantre lui arrache son cri.*

(Cantique de notre Terre)
W.G.

jura bernois

Cours destiné aux courses d'orientation

Contrairement à ce qui a été annoncé, le cours mis sur pied par la Société jurassienne des maîtres de gymnastique et consacré à la course d'orientation n'aura pas lieu les 9 et 10 mai, mais le samedi 10 mai et le dimanche 11 mai, à Tramelan. On peut encore s'inscrire auprès de M. Henri Girod, inspecteur de gymnastique à Tramelan, lequel fournira tous les renseignements désirés.

SBMEM

Section jurassienne

Séance constitutive de la commission pour le perfectionnement continu.

Cette importante séance s'est tenue le 12 mars dernier à Delémont. M. Bernard Roten, président du comité de la section jurassienne de la SBMEM, salue les invités et se plaît à noter la présence de M. Henri Liechti, inspecteur. En quelques mots, M. Roten fait l'historique de l'idée émise par certains collègues concernant le perfectionnement continu dans le cadre de notre section. Il rappelle l'enquête lancée par M. J.-P. Möckli et le comité précédent et souligne les principales conclusions parues dans la presse corporative, en mars 1968 :

1. Les maîtres secondaires jurassiens sont conscients de la nécessité de la formation continue.
2. Nombre d'entre eux s'intéressent à des cours de niveau universitaire.
3. Beaucoup s'intéressent aux moyens modernes d'enseignement et à leur emploi.
4. Les maîtres de langues étrangères ressentent le besoin de rafraîchir périodiquement leurs connaissances.

Lors de la dernière assemblée annuelle, le principe de la constitution d'une commission SBMEM pour la formation continue est accepté à l'unanimité. Le comité actuel reçoit le mandat de constituer cette commission et lance un appel auprès des maîtres secondaires jurassiens. Quinze collègues, se sentant responsables de la question, s'annoncent, alors que M. J.-P. Möckli, directeur du collège de Delémont et ancien président de notre section, accepte la présidence de ladite commission.

M. Roten donne la parole à M. H. Liechti qui rappelle l'existence d'une commission officielle de la formation continue, commission formée de 7 membres : président : M. H. Liechti ; deux représentants de l'université : MM. R. Donzé et P.-A. Tschumi, professeurs ; deux représentants des gymnases : MM. E. Blanc et M. Boillat ; deux représentants des écoles moyennes : MM. G. Adatte et H. Gorgé.

D'autre part, Monsieur l'inspecteur annonce la création d'une sous-commission de la commission des moyens d'enseignement qui s'occupera des problèmes posés par les moyens

audio-visuels dans les écoles secondaires¹, inférieures et supérieures, ainsi qu'à l'université. Il ajoute que le DIP a toujours manifesté de l'intérêt pour les questions d'ordre professionnel et a mis sur pied de nombreux cours (« Semaine de Berne », colloques de mathématiques à Bienne, notamment).

M. J.-P. Möckli accepte alors de présider la suite de la séance ; il propose d'ouvrir la discussion, afin de faire ressortir les buts essentiels de la commission.

Résumé des opinions et des suggestions émises par les différents membres de la commission :

1. La création d'une telle commission répond à des besoins impérieux. En développant l'idée de formation continue, nous pourrions créer des contacts entre membres du corps enseignant secondaire jurassien. Comme nous sommes aux prises avec les mêmes programmes et les mêmes disciplines, nous pourrions, par conséquent, proposer à nos collègues des activités spécifiques au degré secondaire (possibilités d'échange d'idées, d'expériences personnelles, de matériel, possibilités de constituer une documentation par branche, perspectives de stages de plusieurs jours ou échelonnés sur une certaine période, etc.).
2. Le travail de la commission donnera la possibilité de suggérer à la commission officielle les aspirations et les revendications du corps enseignant secondaire (éventuellement même de s'associer à leurs travaux).
3. Prise de connaissance des enquêtes de 1968.
4. Aspect financier de la question.
5. Etablissement d'un diagnostic des urgences.
6. Organisation de cours décentralisés de style universitaire.
7. Organisation d'une initiative aux manipulations des moyens d'enseignement.

La discussion n'a pas encore permis de sérier les étapes de travail, mais il est toutefois apparu que par suite d'intérêts divergents — littéraires et scientifiques — il est souhaitable de scinder la commission en deux groupes, ayant à sa tête chacun un responsable.

Etat de la commission

Président : J.-P. Möckli, Delémont. Responsable du groupe littéraire : Jean Michel, Porrentruy. Membres de ce groupe : Serge Châtelain, Tramelan, Jean-Claude Farine, Bienne, Roland Gurtner, Tavannes, Alexandre Hof, Vicques, Pierre Keller, Tavannes, Jean-Claude Lovey, Bienne, Jean-Pierre Möckli, Delémont, André Richon, Malleray. Responsable du groupe scientifique : René Girardin, Saignelégier. Membres de ce groupe : Germain Adatte, Porrentruy, Paul-André Boegli, Corgémont, Denis Ouevray, Bienne, François Surdez, Delémont, Jean-Marie Voirol, Porrentruy.

M. Möckli précise que les sept points cités ci-dessus ne sont certainement qu'une partie des questions qui seront traitées par la commission.

Avant que soit levée la séance, chacun prend note qu'il

recevra, au début du mois de mai, une convocation pour une deuxième séance de démarrage et d'approfondissement. Entre-temps, les deux responsables de groupe prendront déjà connaissance du contenu des enquêtes de 1968.

Le secrétaire de la SBMEM, section Jura :

P. Girardin

Commission jurassienne des moyens d'enseignement

Un départ

A l'occasion de leur dernière séance, le 26 février, les membres de la commission jurassienne des moyens d'enseignement ont pris congé de leur président, M. Georges Joset. Après avoir fait valoir ses droits à la retraite, l'ancien inspecteur des écoles primaires du XIII^e arrondissement avait prié le directeur de l'Instruction publique d'accepter sa démission de président de la commission des moyens d'enseignement, dont il faisait partie depuis 1945.

Il appartenait au vice-président, M. Albert Berberat, inspecteur, de rendre hommage au président démissionnaire. Il lut d'abord la lettre de M. Simon Kohler, conseiller d'Etat, exprimant la vive reconnaissance de la direction de l'Instruction publique pour l'intense activité déployée par le président sortant de charge et pour les services rendus à l'école jurassienne.

Sous la direction de M. Georges Joset, la commission a renouvelé presque tous les moyens d'enseignement. On croit pouvoir affirmer que ceux-ci conviennent à la grande majorité du corps enseignant, même si quelques esprits chagrins, voire quelques dyspeptiques — il en existe dans toute confrérie ! — ne paraissent pas apprécier les manuels ou les fiches mis à leur disposition.

M. Berberat se plut encore à souligner le bel esprit de camaraderie qui animait les séances de la commission et la sérénité avec laquelle le président a toujours dirigé les débats. Il se fit enfin l'interprète de chacun pour présenter à son ancien collègue des vœux bien sentis à l'occasion des « grandes vacances » qui commencent pour lui.

Visiblement ému, M. Georges Joset remercia ses collaborateurs, sur lesquels il put compter en toutes circonstances, et il les pria de reporter leur confiance sur le nouveau président, nommé par la direction de l'Instruction publique, M. Maurice Péquignot, inspecteur, qu'il félicita de cet appel flatteur.

MM. Maurice Pétermann, inspecteur, et Kurt Dreier, administrateur de la Librairie de l'Etat, prononcèrent encore d'aimables paroles à l'adresse de celui qui a, pendant plus de vingt ans, rempli avec distinction et compétence le mandat qui lui avait été confié.

Ad multos annos !

Pierre Henry, Porrentruy

¹ Ecoles moyennes inférieures et supérieures

divers

Plaisir de lire

Fille adoptive de la SPR, la Société romande de lecture pour tous « Plaisir de Lire » fête cette année ses 46 ans d'existence. Elle est née, s'est développée, grâce surtout à l'initiative et à la collaboration du corps enseignant.

C'est une réalisation intéressante sur le plan romand. Son conseil est composé de représentants des trois ordres, primaire, secondaire et supérieur ; elle a même une sympathique teinte œcuménique puisque, à côté d'un pasteur genevois, elle compte un abbé, recteur d'une haute école valaisanne, et un chanoine, professeur à l'Université de Fribourg. Mais elle est sans couleur politique. Elle a l'appui moral des autorités communales, cantonales et fédérales, l'aide financière régulière de la Confédération et occasionnelle des cantons romands. Elle est présidée actuellement par M. André Chabloz, ancien rédacteur de notre journal. Pour un certain nombre de nos collègues elle est devenue la poule aux œufs d'or. Chaque fois que leur caisse de classe présente des symptômes d'anémie, ils organisent, avec la collaboration de leurs élèves, une vente de nos publications et disposent alors d'une remise de $33\frac{1}{3}\%$. C'est en plus, vraisemblablement, une des plus vieilles guildes de Romandie, qui fournit à ses abonnés 3 volumes pour la modique somme annuelle de 9 francs. Pour atteindre son but, il ne lui manque que deux choses très importantes, c'est votre adhésion comme abonné ou comme client, et la participation de vos élèves à la diffusion de nos publications. En retour, vous bénéficieriez de fonds que vous seriez tous heureux de consacrer à l'achat de matériel d'enseignement, à des courses d'étude ou à tout autre réalisation en faveur de vos écoliers. Les livres vendus par vos soins, à des prix modestes, contribueront à faire connaître des auteurs — la plupart de chez nous — et à développer le goût de la lecture dans votre rayon d'action.

Voulez-vous accomplir à peu de frais une BA ?

Votre réponse affirmative à notre invite serait bénéfique autant pour vous que pour nous, en plus une source de mutuelle joie et un encouragement pour notre société à faire plus et mieux que par le passé.

Ici, ne l'oubliez pas, nous sommes presque tous des vôtres ; devenez presque tous des nôtres et, grâce à votre

sympathique complicité, notre désir d'être utile au plus grand nombre se réalisera plus largement.

Notre appel s'adresse aussi à toutes les autorités scolaires de Suisse romande, ainsi qu'à tous les lecteurs de l'« Educateur ».

C. Zahnd,
instituteur et administrateur

Tous renseignements : Plaisir de Lire, Clochetons 19, 1004 Lausanne.

Les Cheseaux / St-Cergue

Grand parc et jeux pour enfants
Arrangements pour écoles

Madame Fernand Vanni
Tél. (022) 60 12 88

Pour vos imprimés



une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

L'Ecole protestante de SION
cherche

pour la rentrée de septembre 1969

un maître primaire

scolarité 42 semaines, salaire selon tarif cantonal, équivalent aux autres cantons romands.

Faire offres écrites avec curriculum vitae sous chiffre P 35179-36 à Publicitas, 1951 SION.

Nous cherchons pour notre fils, 15 ans, étudiant, gentille famille romande qui l'accueillerait du 7.7.1969 au 9.8.1969. Leçons de français désirées. Effectuerait petits travaux.

Pension offerte Fr. 500.— à 600.—.

Robert Ballmer, commerçant, 9245 Oberbüren (SG)
Tél. (073) 5 65 91

SAINT-CERGUE - LA BARILLETTE

La Givrine - La Dôle

Région idéale pour courses scolaires
Chemin de fer Nyon - Saint-Cergue - La Cure
Télesiège de la Barillette

Renseignements : tél. (022) 61 17 43 ou 60 12 13

auberge

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la Ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

GLUNTZ Pierre Tél. (021) 91 61 04
(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

du chalet-à-gobet

Etude surveillée

Mardi, jeudi, vendredi de 16 à 18 h. Environ 20
élèves du premier cycle de collège.

Offres à la directrice du Collège secondaire de
Villamont, 6, ch. des Magnolias, Lausanne.

Téléphérique du col de la Gemmi Sporthotel Wildstrubel 2322 mètres

Tél. (027) 6 42 01

L'hôtel est spécialement aménagé pour les écoles.
Tous les dortoirs avec matelas mousse. Nouvelles
installations sanitaires.

Nous conseillons aux maîtres d'écoles de faire la
montée du côté valaisan avec le téléphérique et la
descente à pied à Kandersteg en empruntant le
facile chemin d'excursions.

Prospectus avec prix à disposition.

Léon de Villa, prop.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

L'Ecole Pestalozzi d'Echichens-sur-Morges
cherche un

éducateur

responsable d'organiser, en dehors des heures de
classe, la vie d'un groupe de garçons de 9 à 12 ans.
Expérience passionnante pour un jeune instituteur.
Possibilité de formation en cours d'emploi.

Engagement selon convention collective AVOP-AREJI.

Adresser offres manuscrites, accompagnées d'un
curriculum vitae, avec références à la direction de
l'Ecole Pestalozzi, 1111 Echichens.

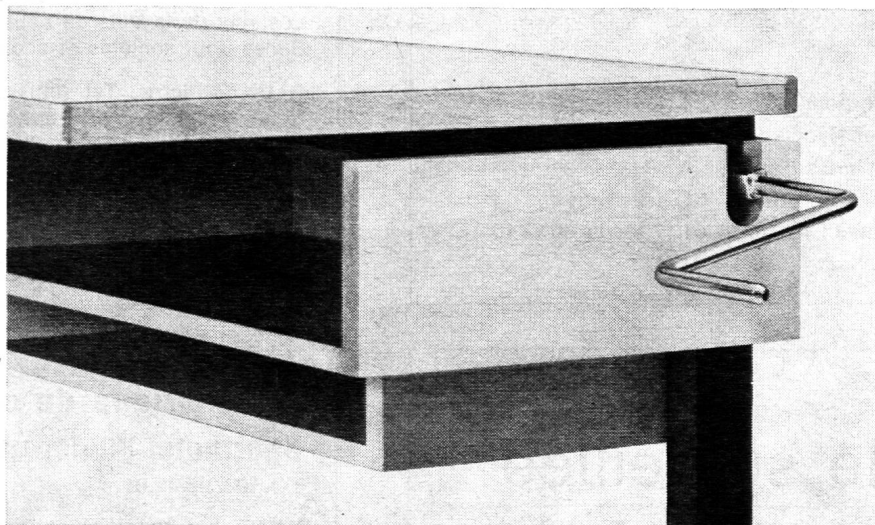


Une course d'école par le **MOB** ou
encore aux **ROCHERS-DE-NAYE**, le
belvédère du Léman (2045 m.). Jar-
din alpin le plus haut d'Europe.
Hôtel-restaurant. Dortoirs. **Nouvelle**
direction. Arrangements spéciaux
pour écoles. Demandez la brochure
des courses remise gratuitement
par la Direction MOB, 1820 Mon-
treux. Tél. 61 55 22.

Cette table d'école répond au désir des architectes de réaliser une exécution élégante, ainsi qu'aux exigences des pédagogues qui demandent une construction fonctionnelle.

une nouvelle table d'école

La table peut être à volonté réglée en hauteur à l'aide de l'engrenage Embru sans graduation ou du mécanisme à ressorts et vis de serrage. Le plateau peut être livré horizontalement ou incliné. Les chaises sont également réglables à volonté.



élégante et fonctionnelle

Le plateau de la table est livrable en différentes grandeurs, en bois pressé, avec placage déroulé ou tranché, ou avec revêtement de résine synthétique. Le bâti est verni à chaud ou zingué brillant.

Le rayon à livres étant en retrait, la liberté de mouvement des genoux est assurée, l'élève est correctement assis et peut se mouvoir sans gêne.



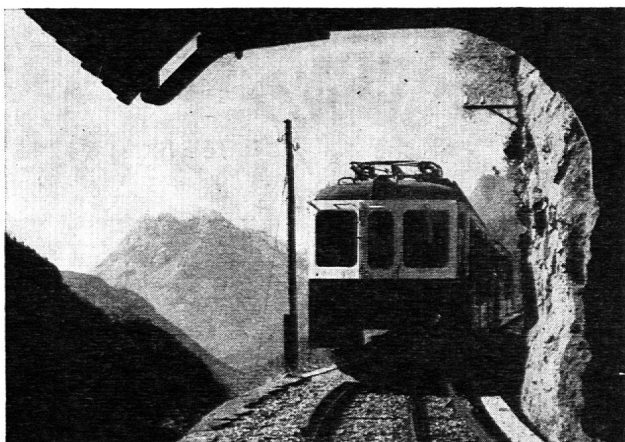
embru

Usines Embru
8630 Rüti ZH
Téléphoné 055/44 8 44

Agence de Lausanne,
Exposition permanente:
chemin Vermont 14
Téléphone 021/26 60 79

Pour vos excursions scolaires

l'Office régional du tourisme de Martigny vous offre un choix incomparable et varié de promenades dans la région suisse du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard



Au pays des Trois Dranses

par le chemin de fer Martigny - Orsières - Le Châble et ses cars automobiles.

CHAMPEX-LAC : la Perle du Valais avec son lac enchanteur entouré d'un parc de forêts. Télésiège de La Broya.

LA FOULY - VAL FERRET : le vallon pittoresque et reposant.

COL DU GRAND-ST-BERNARD : l'hospice célèbre (2472) avec sa chapelle, son musée et ses chiens. Télésiège de la Chenalette.

BOURG-ST-BERNARD : tunnel routier ouvert toute l'année. Télésiège du Super-St-Bernard (Menouve). Altitude 2800 m.

VERBIER : le magnifique plateau ensoleillé. Télésièges de Savoleyres et des Ruinettes, à la porte de la Haute-Route.

FIONNAY - MAUVOISIN : au pied de l'imposant barrage de Mauvoisin.

Services d'autocars pour :

Champex - La Fouly - Ferret - Grand-St-Bernard - Aoste - Sembracher - Vollèges - Levron - Le Châble-Verbier - Le Châble-Mauvoisin. Trains et cars spéciaux sur demande.

Tarifs pour sociétés et écoles.

Cars pour excursions et courses organisées.

CIRCUITS :

1. Orsières - Champex - Les Valettes, par les Gorges du Durnand.

2. Grand-St-Bernard - Ferret - Orsières, par le col de Fenêtre.

Service quotidien Martigny-Aoste toute l'année par le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard.

TRIENT - COL DE LA FORCLAZ par la nouvelle route internationale conduisant à Chamonix.

RAVOIRE, à mi-chemin, magnifique plateau dominant Martigny et la vallée du Rhône.

Télésiège du col de la Forclaz à l'Arpille. Panorama grandiose face au massif du Mont-Blanc et dominant la vallée du Rhône avec l'éblouissant spectacle qu'offrent les Alpes bernoises et valaisannes.

Trient, sympathique village alpestre au pied du glacier du même nom sur la route de Chamonix.

Chemin-s/Martigny, joli site entouré de forêts de mélèzes. Col des Planches.

Plaine du Rhône. Circuit des vins et des fruits. Fully - Saillon - Leytron - Riddes - Saxon - Mon Moulin Charrat - Martigny - Télégérique Dorénaz-Allesse.

Isérables, village haut perché et typiquement valaisan, relié à la plaine par télégérique.

Ovronnaz-s/Leytron, magnifique plateau ensoleillé au pied des Muverans, à deux heures de la cabane Rambert. Services postaux : Leytron-Ovronnaz.

Dans la pittoresque vallée du Trient

par l'audacieux chemin de fer Martigny-Châtellard - Chamonix, vous atteindrez : VERNAYAZ - LES GORGES DU TRIENT, CASCADE DE PISSEVACHE.

SALVAN - LES GRANGES - LE BIOLEY - LE TRETEN - FINHAUT.

Le lac de BARBERINE - Le glacier du TRIENT, VAN, SALANFE, LA CREUSAZ.

Réduction de 75 % aux écoles.

Trains spéciaux sur demande.

Sur la ligne :

La télécabine de la CREUSAZ conduit en 7 minutes des MARÉCOTTES (1100 m) à LA CREUSAZ (1800 m), un des plus beaux belvédères des Alpes, en face du massif du Mont-Blanc avec l'éblouissant spectacle qu'offrent les Alpes valaisannes et bernoises.

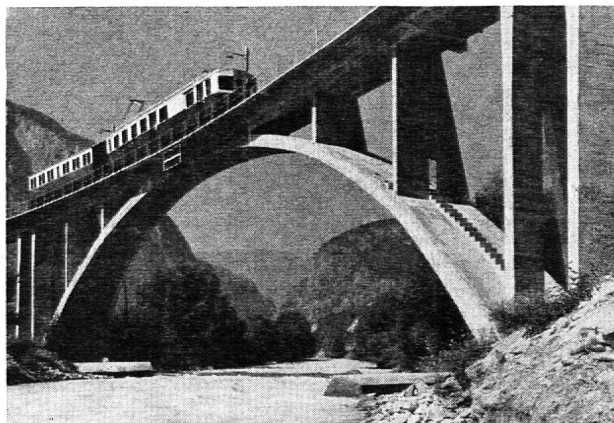
Il facilite l'accès à Emaney, au Luisin, à Salanfe, etc.

Prospectus et renseignements :

OFFICE RÉGIONAL DE TOURISME DE MARTIGNY — Téléphone : (026) 2 10 18 et 2 32 13

Adresse télégraphique :

TOURISME MARTIGNY.



Nous cherchons

moniteurs et monitrices

ayant capacités pédagogiques, couples de préférence (leurs enfants seront admis gratuitement à la colonie) ;

moniteurs et monitrices auxiliaires

étudiants — s'étant déjà occupés de groupes de jeunesse, sportifs, au courant de travaux de loisirs — ou élèves avancés de l'Ecole normale, pour

Colonies de vacances de jeunes Suisses de l'étranger

Date : de début juillet à début septembre.
Connaissances de l'allemand indispensables ;
pas besoin de cuisiner ;
rémunération journalière ;
voyage remboursé.

Renseignements et inscription :

PRO JUVENTUTE - SECOURS AUX SUISSES
Aide aux enfants suisses de l'étranger et placements de vacances
Seefeldstrasse 8, 8008 Zurich
Case postale, 8022 Zurich. Tél. (051) 32 72 44.

Fournit SA 4806 Wikon

Tout le matériel
pour le cours de cartonnage et reliure.

Demandez nos collections de toile, papier, outils.



FOURNIT S.A., WIKON

Tél. (062) 8 17 81

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

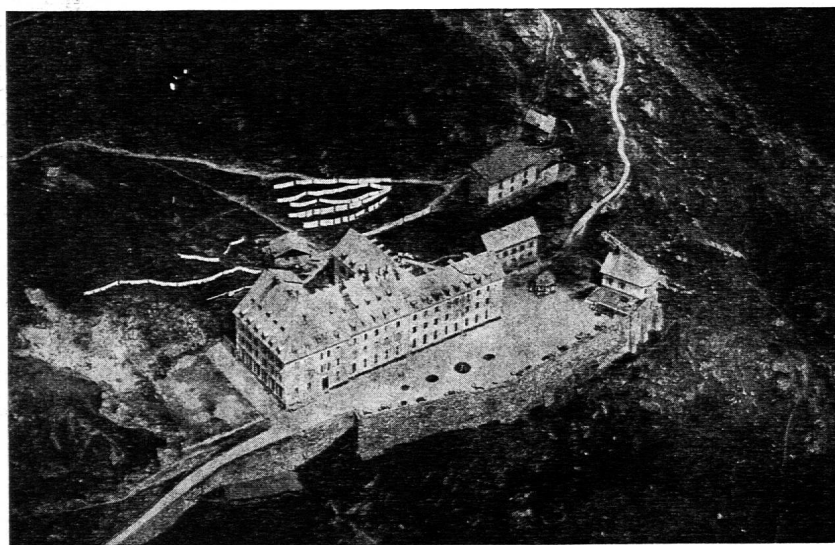
Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

Hôtel Jungfrau 2200 m

Point de départ pour l'Eggishorn 2927 m

Hôtel rénové

80 lits 140 couchettes



SWISSAIR - PHOTO AG

Prix forfaitaire pour les écoles :

Souper (potage, rizotto avec chipolata, salade panachée), couche en dortoir, petit déjeuner complet

Fr. 10.—

Couche et petit déjeuner

Fr. 6.—

Potage

Fr. 1.—

Toutes les limonades

Fr. 1.10

Directrice :

Madeleine Lüthi, Rosière 13, 1012 Lausanne.

Tél. (021) 28 60 02.

Dès le 15 juin : (028) 8 11 03.

Prière de réserver suffisamment à l'avance. En cas de mauvais temps, la course peut être renvoyée par simple téléphone, la veille.